

# ETUDE URBAINE CŒUR DE VILLE DE FONSORBES

---

## COMPTE RENDU DE LA REUNION PUBLIQUE DU 01-10-2018

---

### Ordre du jour :

Présentation du diagnostic et des enjeux de l'étude.

---

### Introduction et Présentation du Diagnostic :

Présentation de l'étude par Brigitte Frauciel, Atelier SOL ET CITE urbanistes, architectes.

L'étude est disponible sur le site de la mairie de Fonsorbes :

<https://www.fonsorbes.fr/urbanisme/projet-rehabilitation-coeur-de-ville-fonsorbes-janvier-2017/>

---

### Réactions des participants et sujets de débat :

- Sur la question des mobilités, déplacements en voiture et déplacements doux :

*Deux places de parking par logement sont-elles suffisantes ?*

Le stationnement dans le centre pose un problème, notamment pour les riverains. Dans les opérations d'habitat, il faut demander le nombre de places de parking sur la parcelle au travers le règlement du PLU. Celui-ci en cours de révision, le prendra en compte.

*L'étude proposée est-elle compatible avec le PLD ?*

Le PLD a bien été intégré à la réflexion.

Il n'y a pas de liaison piétonne entre la place de la Marie et la place du Trépadé, cette liaison est à créer par la rue de la poste et la rue des écoles.

Le Trafic est important dans les rues du centre-bourg, permettre un déplacement multimodal dans ces rues est un challenge. L'objectif est de faire du centre, une zone 30km/h.

Il est étudié une piste cyclable sur RD632, mono-directionnelle Est-Ouest et un retour par la rue de la poste.

Un aménagement à court terme est à venir rue des écoles : un coussin berlinois sera réalisé et un radar de prévention sera installé.

La circulation sera bien évidemment intégrée dans la réflexion sur un éventuel aménagement de la place du calvaire.

- Le stade du Trépadé :

Le terrain de football est un espace important dans le centre, il est également le lieu de pratique du sport des écoles.

Il sera nécessaire d'intégrer cet usage à la réflexion, en maintenant un lieu dédié à la pratique du sport pour les enfants.

*Est-ce pertinent de densifier en logement sur une place au lieu d'installer des commerces ou des espaces collectifs ?*

Ce n'est peut-être pas un lieu opportun pour l'installation de commerces ( position « en arrière » ), et qui viendraient affaiblir le centre Saint-Nicolas 2.

L'idée est de reconstituer une centralité de quartier, et retrouver une façade tournée vers la place, avec un peu de logement, et d'y installer également des salles associatives et du service collectif (mixité de centre).

*Quelle garantie a-t-on qu'il n'y ait pas un programme immobilier, certes avec un aménagement paysager, mais que l'on ne maîtrise pas ?*

Les secteurs à fort enjeu seront retranscrits dans le PLU, le but étant de contrôler ce secteur.

Si le terrain de football est supprimé, il sera relocalisé aux Boulbennes.

- La place de la mairie :

*Questions : Qu'est ce qu'on y fait, quelle est l'attractivité de cet endroit, cet espace ne mérite peut-être pas de gros investissements par rapport au Trépadé, notamment à cause de la RD 68 ?*

Cet espace est à l'heure actuelle peu ou pas utilisé à cause de son aménagement, reconfiguré, il pourrait être support de vie urbaine. Il est actuellement très routier et très peu urbain.

Avec la présence de l'église et de la mairie sur ce lieu, c'est la centralité historique du bourg.

Le requalifier permettrait également de pacifier cette traversée de la RD 68, d'optimiser les stationnements et d'intégrer pleinement la place de la mairie comme espace majeur du centre-bourg.

Le déplacement du monument aux morts à côté de l'église libèrerait une réelle esplanade à mettre en valeur.

- La RD 632 :

*Est-ce que ce qui a été construit sur la route de Tarbes précédemment préfigure du projet à venir ?*

Le permis de construire du bâtiment à l'angle de la route de Fontenilles a été construit sur la base du PLU de 2013, et en début de mandat, il était donc conforme au PLU en vigueur à la date du dépôt de permis de construire.

Le PLU en cours de révision comportera des règles différentes pour éviter cela.

### *Pourquoi ne pas avoir inclus la RD 632 dans le projet ?*

La RD 632 fait partie intégrante du projet.

C'est une route à fort trafic, avec lequel il faut composer, tout en faisant en sorte que l'on sente une traversée urbaine, en laissant la circulation ralentie mais fluide, et en mettant des stationnements pour les commerces.

Il faut pour cela aménager des traversées sécurisées, permettre les circulations douces, rendre les arrêts de bus lisibles et confortables.

- Sur le développement du centre :

*Au niveau du SCOT, l'offre des transports en commun implique une densification.*

*Si on améliore les transports en commun, le risque n'est-il pas de devoir construire en R+2 sur la RD 632 ?*

Dans le cadre de la révision du PLU les Personnes Publiques associées donneront leur avis et effectivement ce risque est présent.

D'une manière générale, il y a une tendance à la densification des secteurs de transport public.

Il y a également un rapport entre l'emploi et la densification, il n'y a pas de densité sans la présence de travail.

La loi Alur, dans une optique de favorisation des transports en commun, impose une densification des centres villes.

Mais Fonsorbes est une ville « pôle de service », donc ce n'est pas la même densité qu'à Plaisance du Touch ou Tournefeuille.

Fonsorbes peut prendre sa part de densification, mais, malgré cela, la mairie s'est engagée à limiter l'urbanisation et le développement de la ville, ainsi la densification doit être contrôlée.

### *Questions : Qu'est-ce qui pousse le Conseil Départemental 31, la région à investir ?*

Dans certaines villes, les centres-villes se vident car l'habitat et l'espace public n'est plus adapté, les commerces se vident également. Rendre le centre-ville plus attractif et plus urbain évite ce phénomène. La région porte comme axe fort, les contrats de ville et de revitalisation des centres, avec le soutien du Conseil Départemental 31, cela implique des projets à long terme.

L'objectif est de créer un réel centre fort, l'état des lieux montre à aujourd'hui, un centre qui n'est pas satisfaisant et qui n'a pas évolué, malgré le développement de la ville.

---

## **Suite de l'étude :**

La prochaine réunion publique aura lieu début Décembre et présentera le plan de référence du centre de Fonsorbes.

Fait à Toulouse, le 09 Octobre 2018  
Brigitte FRAUCIEL et Georges FLECHNER  
Atelier SOL ET CITE